

CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MOLF se réunira en séance ordinaire

Le mercredi 3 avril 2024 à 19h00 (dix-neuf heures) **en mairie**

- 1) Contributions et subventions 2024
- 2) Taux des contributions locales 2024
- 3) Affectations des résultats de fonctionnement 2023 (commune, ventes d'électricités)
- 4) Budgets primitifs 2024 (commune, vente d'électricité)
- 5) Conseil Départemental 44 : convention cadre taxe additionnelle à la taxe de séjour
- 6) La Poste : renouvellement de la convention l'Agence postale
- 7) Centre de gestion 44 : Prévoyance des agents
- 8) Validation de la consolidation de l'inventaire des zones humides et des zones de sources dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme
- 9) Déclassement du domaine public
- 10) Cap Atlantique : Renouvellement convention maîtrise d'ouvrage
- 11) Pré-concertation ZAENR
- 12) CITEO : lutte contre les déchets abandonnés

Questions et informations diverses



Le Maire,
Hubert DELORME

